



# COMUL

COMMUNAUTE URBAINE DU LITTORAL NEUCHÂTELOIS

Aux représentant-e-s des médias

5<sup>ème</sup> édition du Prix de la Communauté urbaine du littoral neuchâtelois

## Appel à candidatures

**Les dix communes regroupées au sein de la Communauté urbaine du littoral neuchâtelois (COMUL) lancent un appel à candidatures pour l'obtention du « Prix COMUL 2019 ». Les organisations et associations actives dans le domaine du sport et de la culture ont jusqu'au 1<sup>er</sup> mars prochain pour déposer un projet. Ce prix doté de 25'000 francs – qui pourront être répartis sur plusieurs demandeurs – connaîtra sa cinquième édition cette année. Il a récompensé en 2018 les organisateurs du Neuchâtel Art Festival qui s'est déroulé en septembre dans les anciennes brasseries Müller.**

Les communes du littoral sont régulièrement sollicitées pour des aides financières en faveur de manifestations culturelles ou sportives d'envergure intercommunale susceptibles d'intéresser leur population, mais qui se déroulent en dehors de leur territoire.

Afin de répondre de façon concertée à ces sollicitations, la Commission sports, culture et loisirs de la COMUL a créé un prix destiné à soutenir des projets culturels et sportifs qui touchent plusieurs communes du littoral. Ce prix vise à faciliter l'organisation d'évènements intercommunaux mais entend également encourager les collaborations et synergies entre les populations des communes.

### Appel à candidatures

Ce soutien de 25'000 francs - financé par les communes membres en proportion de leurs habitants - permet de subventionner une à deux manifestations culturelles ou sportives chaque année. L'appel à candidatures pour 2019 court jusqu'au 1<sup>er</sup> mars. Le jury composé de représentants des communes au sein de la Commission sport, culture et loisirs de la COMUL examinera les dossiers reçus en mars et le prix sera remis dans le courant du printemps.

Le Prix COMUL a été décerné en 2015 à la compagnie de théâtre Stoa pour des animations autour de la mythologie grecque et en 2016 à Festineuch pour une part et à l'Association Pro Vélo pour l'autre. En 2017, le prix a été partagé entre le Buskers Festival et l'Association de prévention de l'illettrisme au préscolaire. Enfin, en 2018, c'est la compagnie Le Préfixe qui a été

distinguée pour la création d'un festival novateur réunissant les principales disciplines du paysage artistique neuchâtelois.

Pour entrer en ligne de compte, les projets doivent revêtir un caractère intercommunal et intéresser une large partie de la population du littoral. Les candidats au Prix COMUL – associations, fondations ou particuliers - feront parvenir un dossier complet dans les meilleurs délais au moyen du [formulaire de participation](#) disponible en ligne auprès de chaque administration communale membre de la COMUL, à l'adresse postale suivante :

Prix COMUL – Culture et Sports  
c/o Direction de la Culture  
Faubourg de l'Hôpital 4  
2000 Neuchâtel

ou par courriel : [prix.comul.culture.sports@ne.ch](mailto:prix.comul.culture.sports@ne.ch)

De plus amples renseignements sur ce prix se trouvent sur le site internet de chacune des communes ainsi que sur celui de la COMUL : <http://www.lerun.ch/menu-principal/projets/liste-des-projets/prix-comul-soutien-culture-sport/>

Neuchâtel, le 14 janvier 2019

Communauté urbaine du littoral neuchâtelois

**Renseignements complémentaires:** Anne Kaufmann, présidente de la Commission Sports, Culture, Loisirs tél. 079 817 81 77, [anne.kaufmann@ne.ch](mailto:anne.kaufmann@ne.ch)

Patrice Neuenschwander, délégué culturel de la Ville de Neuchâtel, Tél. 032 717 79 05, [patrice.neuenschwander@ne.ch](mailto:patrice.neuenschwander@ne.ch)